

« Les Impacts Socioéconomiques du PNDA dans la vallée de Oued Righ »

BENZIOUCHE Salah eddine
Université Mohamed Khider – Biskra-

Résumé :

L'agriculture saharienne a connu une profonde évolution à travers des différents politiques agricoles depuis l'indépendance à nos jours, Nous tenterons à travers cette étude pratique dans la région de Oued righ (caractérisé par un système de type oasisien) d'identifier les goulots d'étranglement qui entravent le développement de l'agriculture dans cette région, les retombées socio-économiques après la mise en œuvre du PNDA (Plan National de Développement de l'Agriculture), mais aussi de saisir la dynamique de ce système de production sur cette même région.

Mots clés :

Système de production, agriculture saharienne, PNDA, Politiques Agricoles, retombées socioéconomiques.

Introduction

Les régions sahariennes constituent une source de richesse économique, de diversité naturelle et d'échanges sociaux. Examiner l'agriculture dans ces zones s'est avéré nécessaire, car elle a subi une large et profonde évolution à travers les différentes politiques agricoles de l'Etat depuis l'indépendance et jusqu'à nos jours, notamment le programme national de développement agricole.

A travers la présente étude, nous essayerons d'identifier les atouts et contraintes de l'agriculture dans la région de Oued Righ et d'analyser les stratégies des agriculteurs fondées sur les savoirs locaux. Nous essaierons

également de mesurer les retombées socio-économiques, techniques et environnementales, sur cette même région, après la mise en œuvre du PNDA (Plan National de Développement Agricole).

1-: brève description du système de production:

La vallée de Oued Righ se caractérise par un système de type oasisien qui consiste depuis l'antiquité, en une association de trois strates végétales ; Celle du palmier (*et plus particulièrement à la variété de datte "Deglet Nour" destinée à l'exportation*), celle des arbres fruitiers divers et celle des cultures annuelles. Le micro-climat favorable créé par le palmier, favorise une polyculture vivrière (maraîchage, fourrages, céréaliculture) en association avec un élevage, surtout caprin mais aussi ovin, de type familial et en conduite traditionnelle. L'association des trois strates végétales traditionnelles est présente dans 53% des exploitations. En supposant que les exploitations ayant à la fois des palmiers et d'autres cultures que les arbres fruitiers, puissent être considérées comme intensives, il reste que 30% des exploitations pratiquent un système de production plutôt extensif. ⁽¹⁾

Néanmoins, ce système de production, ayant traditionnellement pour finalité une agriculture de subsistance (2), a connu un recul permanent et il est même menacé de disparition. Le regain d'intérêt enregistré pour

l'agriculture durant les cinq dernières années à travers le projet du programme national de développement agricole PNDA a introduit une transformation structurelle puisqu'on assiste à une relance qui s'exprime non seulement à travers l'extension des périmètres phoenicicoles mais aussi par le développement et la mutation des systèmes de production. Ainsi, le passage de la monoculture à la polyculture, la mobilisation des eaux souterraines, la réalisation de grands canaux d'irrigation, l'extension de la plasticulture et l'amélioration des itinéraires techniques manifestent, chacun à sa manière, le renouveau de cette agriculture.

2- :Les principaux objectifs du PNDA (Programme National de Développement Agricole)

Dans son essence même, le PNDA s'est voulu, pour ceux qui l'ont initié, un instrument qui pourrait assurer au pays une amélioration du niveau de la sécurité alimentaire qui vise l'accès des populations aux produits alimentaires, selon les normes conventionnellement admises, une meilleure couverture de la consommation par la production nationale et un développement des capacités de production des intrants agricoles et du matériel de reproduction ainsi que la promotion de l'agriculture biologique et la préservation et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles (eau et sols) pour promouvoir un développement harmonieux et durable(3).

Il vise à adapter les systèmes de production aux conditions des milieux physiques et climatiques des différentes zones de production car, dans la logique du PNDA, la reconversion n'en est pas moins un facteur de meilleure rentabilité des terres arables et de diminution de

l'érosion. Comme il vise aussi à augmenter la surface agricole utile (SAU).

D'autres objectifs du PNDA qu'il est bon de rappeler, à savoir l'amélioration des conditions de vie et de revenus des agriculteurs, la promotion des productions à avantages comparatifs avérés pour leur exportation, la modernisation des exploitations agricoles et l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture et son intégration dans l'économie mondiale.

Enfin, l'immensité des besoins des populations rurales et l'avancée de la pauvreté et de l'exclusion, ont mis en évidence la nécessité d'une stratégie forte et résolue de revitalisation des espaces ruraux et de réduction des disparités existantes.

3- :Description spécifique des innovations ou changements introduits

3-1 Le palmier dattier.

La phoeniciculture premier étage de ce système, a connu un important regain d'intérêt au cours de ces dernières années avec plus de 2.2 millions de palmiers couvrant au total une superficie de 20 000 ha. Cette région est la plus importante du point de vue patrimoine phoenicicole du pays. La part du lion du patrimoine est accaparée par la variété Deglet Nour dont la qualité est reconnue tant sur le marché algérien que sur les marchés extérieurs (4).

Si l'on compare le nombre de palmiers et leur production répertoriée en 2004, aux données équivalentes de 1980, on s'aperçoit qu'un effort considérable de plantation a eu lieu au cours de ces dernières années et qu'une grande part du verger est de plantation récente. En effet, le total du palmier dattier est passé de 1.8 millions de pieds à 2.2

millions de pieds (dont 200 milles sont plantés dans le cadre du PNDA), avec une nette réorientation de la production vers la Deglet Nour, bien qu'une grande partie des nouvelles plantations ne soit pas rentrée en production. Néanmoins, la production de dattes a augmenté au cours de ces dernières années. Cette amélioration dans la production indique globalement une amélioration des rendements qui passent pour la Deglet Nour à 53 kg / pied, suite à l'application des techniques de production modernes et l'amélioration du savoir-faire grâce à ce projet.

3-2 : Importance de l'arboriculture.

Avant le PNDA, l'arboriculture fruitière restait marginalisée et pratiquée à très petite échelle et d'une manière extensive avec quelques sujets de différentes espèces destinées uniquement à la consommation familiale. La proportion des agriculteurs qui pratiquaient l'arboriculture ne dépassait pas 15%. Ces arbres amandiers, vignes, abricotiers et oliviers sont dispersés entre les palmiers. Actuellement et grâce au PNDA, l'arboriculture se pratique par 70% des exploitants, notamment dans les grandes exploitations. Les arbres sont majoritairement rustiques, adaptés aux conditions pédoclimatiques de la région et le type de plantation se fait généralement dans des parcelles limitrophes des palmiers et rarement entre pieds, avec une conduite intensive dont le but essentiel, est la commercialisation et l'amélioration du revenu.

3-3 : Les cultures maraîchères

A l'instar des deux étages précédents, notre enquête prouve que l'on assiste à

un phénomène tout à fait nouveau pour la région saharienne, il ne s'agit plus de jardinage d'autosubsistance comme avant le PNDA dont le maigre surplus s'écoulaient tant bien que mal sur le marché local, mais bien d'une production spécialisée destinée au marché national.

La part des agriculteurs pratiquant des cultures maraîchères a augmenté de 30% jusqu'au 66.27% et conduites d'une manière intensive grâce à ce projet.

On assiste également, grâce à ce programme, à une génération des serres qui semble gagner en importance dans toute la région. Avant le PNDA seul 2.36% des exploitations cultivaient du maraîchage sous serres. Cependant et grâce au PNDA, le nombre de serres est devenu très important et dépasse les 250 serres dans la région,

3-4 : Les cultures fourragères.

Les cultures fourragères sous palmier, bien qu'encore faiblement maîtrisées et malgré les multiples contraintes sont partout présentes. En effet, seuls 13 % des agriculteurs ne les pratiquent pas dans leurs palmeraies. L'importance et la progression des pratiquants de cette culture notamment après le PNDA, sont certainement à mettre en parallèle avec l'augmentation du nombre d'éleveurs nomades et de la forte demande de bottes de luzerne à des prix très rémunérateurs émanant des "éleveurs urbains" mais aussi avec la sensibilisation pour une utilisation rationnelle de l'eau.

Cette culture sous-jacente a amélioré le revenu des agriculteurs et augmenté l'auto approvisionnement pour leur cheptel, néanmoins 12.92 % des agriculteurs et bien qu'ils soient des éleveurs, vendent la totalité de

leurs productions fourragères au marché à un prix de 15 à 20 DA par unité (botte de 10 kg).

3-5 :L'élevage.

L'élevage dans cette région est peu soutenu par les programmes du PNDA, par conséquent, il n'a pas connu une grande dynamique et parfois on enregistre même une régression du cheptel de 20%. Cet élevage reste caractérisé par la dominance de très petits troupeaux de caprins de 2 à 8 têtes par éleveur en moyenne, pour la production de lait, avec la présence de quelques têtes d'ovins (2 à 5 têtes) pour l'autoconsommation à l'occasion des fêtes, caractérisés par des paramètres zootechniques médiocres, particulièrement ceux relatifs à la prophylaxie. Cet élevage est d'autre part, disséminé à travers les parcours sahariens ou quelquefois en stabulation entravée.

La situation trouve sa justification dans le fait que les bénéficiaires du PNDA étaient poussés à apporter leur contribution au financement de leurs propres investissements.

4- Principale étapes et séquences réalisées pour bénéficier du PNDA

Tous les agriculteurs ont le droit de bénéficier du PNDA en suivant une démarche administrative et selon des conditions déterminées par le Ministère de l'agriculture. La propriété d'une terre agricole et l'adaptation du projet au système de production locale et aux conditions des milieux physiques et climatiques de la zone de plantation du projet sont les principales conditions exigées. Ainsi l'éligibilité au soutien de tout projet est fondée sur trois critères: la durabilité écologique, l'acceptabilité sociale et la rentabilité économique.

Chaque agriculteur présente un dossier administratif auprès de la direction des services agricoles de sa région avec une étude de son projet d'investissement ; et après étude du dossier et s'il remplit les conditions nécessaires, il bénéficiera d'une aide de l'Etat de 75% du coût du projet par l'intermédiaire de la banque d'agriculture et de développement rural BADR alors que la part d'autofinancement est de 25%.

Les projets les plus soutenus par ce programme sont généralement ; le système d'irrigation (goutte à goutte et l'aspersion), la réalisation des forages et des bassins de stockage d'eau, des plantations arboricoles, la plasticulture, les chambres froides...etc.

En plus des principales filières de production, l'Etat encourage aussi toutes les activités liées à la valorisation des produits agricoles telles que la collecte, le conditionnement, la conservation, la transformation.

6- Les bénéficiaires directs et indirects de ce projet sont nombreux:

En terme de subvention directe se sont les agriculteurs de cette région qui bénéficient directement de ce projet à l'instar des agriculteurs au niveau national, dans la mesure où la part des agriculteurs de cette région qui a bénéficié de ce projet dépasse à l'heure actuelle 50% de la totalité des agriculteurs de la région et presque 90% des demandeurs. D'une manière indirecte il y a des bénéficiaires en amont et en aval : en amont, ce sont les intermédiaires financiers banque d'agriculture et de développement rural BADR et assureurs comme la caisse de mutualité agricole CNMA, les fournisseurs des intrants agricoles sur le marché, les entreprises de fabrication d'outils et de fournitures,

d'importation de semences et de matériels, de distribution et de revente, alors qu'en aval, ce sont les commerçants (collecteurs grossistes et détaillants qui contrôlent le marché des dattes et des fruits et légumes,

D'autres catégories parties prenantes de ce projet ont été remarquées dans région notamment les entrepreneurs qui ont assuré la réalisation des projets des bénéficiaires du PNDA, tels que les importateurs et les revendeurs des équipements matériels et intrants agricoles. A ceux là, on peut ajouter les bureaux d'études et les petites entreprises qui sont créés par l'Etat dans le cadre du PNDA au bénéfice des cadres agronomes chômeurs dont la mission est assurer l'encadrement aux agriculteurs.

7- L'évaluation de l'impact du programme :

7-1- Les impacts socioéconomiques du PNDA.

Après quatre années d'application, le PNDA a réussi en grande partie à atteindre son objectif et à élever la production en quantité et en qualité ainsi qu'à impulser une dynamique de relance dans le secteur.

A titre d'exemple, on peut citer que, dans le cadre du PNDA, la superficie plantée en arbres fruitiers et rustiques dépasse largement celle comptabilisée depuis l'indépendance du pays. Et près de 850 000 emplois créés au niveau national, et la superficie agricole irriguée a doublé au niveau national.(5)

Dans notre région d'étude nous avons constaté tout au long de cette étude que la mise en oeuvre du PNDA dans cette région a eu beaucoup d'impacts socioéconomiques et environnementale positifs et négatifs.

D'abord le visage de l'agriculture de cette région a particulièrement changé,

le premier changement tangible concerne l'implication de plus en plus importante par le bénéficiaire du PNDA de la main-d'œuvre salariée et plus particulièrement la main-d'œuvre saisonnière.

La SAT et la SAU de cette région ont connu une grande modification et elles gagnent plusieurs hectares. Les changements les plus visibles concernent les superficies réservées à la phoeniculture, à l'arboriculture et au maraîchage qui ont évolué de 25%, 100% 70% respectivement pour chaque exploitation en moyenne.

Le PNDA a permis aux bénéficiaires d'améliorer l'itinéraire technique suivi dans ces cultures, dans la mesure où on assiste à la généralisation de l'utilisation des produits phytosanitaires, et des fertilisants et l'introduction des techniques d'irrigation économisatrices d'eau.

Ainsi ce programme de développement de l'agriculture a d'autres avantages tels que :

- L'émergence d'une nouvelle catégorie d'agriculteurs et des véritables professionnels capables de relever les défis de la mondialisation. .
- Grâce au PNDA, l'agriculture est en train de reprendre la place qui est la sienne en tant que moteur du développement dans l'économie nationale.
- Amélioration de la valeur ajoutée dégagée par le secteur agricole.
- La disponibilité de ces produits hors saison, pendant la période hivernale, est relativement récente et a été rendue possible et à des prix raisonnables à la portée des couches vulnérables grâce aux PNDA.
- La réduction de la pauvreté en milieu rural, et la réduction des disparités existantes entre les zones rurales

- Une augmentation de la production des produits de large consommation.
- Le PNDA a encouragé les bénéficiaires à faire d'autres investissements (investissements induits) réalisation des hangars, achats du matériels agricoles et des veuleries , réhabilitations de leurs maisons...etc

Un environnement en enjeux :

Le PNDA a des effets néfastes sur l'environnement dans la région d'étude. Nous noterons dans ce sens;

- L'aggravation du problème de remontée du sel, ce qui a influé sur les caractéristiques pédo- climatiques des sols.
- L'apparition d'insectes et de nouvelles mauvaises herbes ainsi que le problème du rabattement de la nappe.

Tous ces problèmes réunis provoquent des dégâts sur la production agricole en quantité et en qualité et par conséquent sur la rentabilité des exploitations.

7-2 -Problèmes rencontrés durant la réalisation du programme PNDA.

Plusieurs contraintes ont entravé la réalisation du PNDA dans la région d'étude dont les principales sont (6)

- Le problème du foncier agricole : L'absence d'acte de propriété des terres (généralement en indivision) empêche une grande part des agriculteurs de la région d'étude à l'instar de d'autres au niveau national de bénéficier du programme du PNDA .
- Les contraintes bureaucratiques constituent un grand obstacle pour ceux qui n'ont pas eu la chance de bénéficier de ce programme.
- L'indisponibilité de certains intrants agricoles sur le marché local favorise l'augmentation des prix suite aux fortes demandes.

- La mauvaise qualité des arbres et des semences existantes sur le marché a provoqué l'échec des projets de plantation de certaines bénéficiaires du PNDA.

• La mauvaise maîtrise des techniques de production pour certaines agriculteurs bénéficiaires en raison de l'absence d'un savoir-faire.

- La pauvreté du sol en éléments minéraux, la salinité de l'eau, la température élevée de l'eau souterraine, la remontée des sels, les vents violents, insectes et ravageurs de plantes, l'exode agricole, etc.

7-3 - Quels ont été les leviers ayant permis le changement ?

Plusieurs solutions ont été trouvées pour lever les différentes contraintes du PNDA dont les principales sont:

- L'encouragement des importations des intrants et d'équipements agricoles selon des cahiers de charges et par des spécialistes pour un meilleur approvisionnement de ces produit à tout moment et à des prix raisonnables, mais aussi de bonne qualité.
- L'Encouragement du contrôle technique et phytosanitaire par des spécialistes d'arboriculture et de l'institut national de protection végétale (INPV) auprès des bénéficiaires du PNDA pour assurer une meilleure réalisation du projet.
- Le contrôle des réalisations des forages par des hydrauliciens et selon des cartes hydrogéologiques pour éviter l'anarchie et par conséquent le phénomène du rabattement de nappe.
- L'organisation des compagnes de vulgarisation pour les agriculteurs par les agents communaux de vulgarisation afin de sensibiliser et améliorer leurs savoir- faire.
- Trouver des solutions rapides à la question du foncier agricole qui reste l'obstacle majeur pour une grande partie des agriculteurs non bénéficiaires du PNDA.

- Amendement du sol pauvre en éléments minéraux par des grandes quantités d'engrais chimiques et organiques.
- La mise en place par les pouvoirs publics dans cette région des grands refroidisseurs électriques d'eau et des mélangeurs d'eau afin d'assurer aux agriculteurs de cette région une eau d'irrigation refroidie et de moins salinité.
- La sensibilisation des agriculteurs pour pratiquer la rotation des cultures et l'assolement, et mettre en place un réseau de drainage pour faire face au problème de la remontée de la nappe et de salinité des sels.
- L'approvisionnement des produits phytosanitaires et des pesticides plus efficaces, et la sensibilisation des agriculteurs pour les utiliser d'une manière rationnelle et à des doses selon les normes des spécialistes ; dans le but de remédier aux problèmes des insectes et des ravageurs et autres maladies phytosanitaires.

Parmi les leviers qui ont permis le changement, c'est surtout la volonté des pouvoirs publics de sortir le secteur de l'agriculture algérien de l'état de somnolence dans lequel il s'est retrouvé et afin de lui permettre d'emprunter dorénavant une démarche résolument économique.

- L'émergence d'une nouvelle catégorie d'agriculteurs et des véritables professionnels capables de relever les défis de la mondialisation.
- La rentabilité financière des capitaux engagés dans cette spéculation.
- L'ambition et l'attachement à la terre des paysans pousse ces derniers à investir en agriculture.
- La libération des prix des produits agricoles et le retrait de l'Etat de

la régulation et le contrôle des marchés de gros des fruits et légumes.

- La disponibilité de financement sans intérêts et sans remboursement encourage ceux qui ont comme obstacle la contrainte religieuse (les intérêts bancaires) de bénéficier de ce projet.
- Le chômage et la pauvreté accentués dans cette région.

8- :possibilité de généralisation au reste du pays .

Ce projet a été mis en place en premier temps dans certaines régions de pays et pour une seule catégorie d'agriculteurs comme exploitations pilotes. Et après le succès et les résultats fructueux enregistrés, il a été généralisé dans tout le pays y compris la région de notre étude et pour tous les agriculteurs en tenant en considération les contraintes et les obstacles rencontrés durant la première expérience.

Le projet a été généralisé par la suite à d'autres activités liées à l'agriculture et à cet effet, cinq programmes de développement sont lancés à travers le territoire national par le ministère d'agriculture :

1. Le programme de développement des productions agricoles de large consommation et celles à avantages comparatifs avérés.
2. Le programme d'adaptation des systèmes de cultures aux conditions des différents milieux naturels (reconversion).
3. Le plan national de reboisement dont les objectifs ont été réorientés en faveur de boisements utiles et économiques.
4. Le programme de développement des zones de parcours et de protection de la steppe.
5. Le programme de développement

des zones rurales.

9- Que doit on faire pour promouvoir ce programme ?

- Régler le problème du foncier agricole afin de permet à une grande partie des grands et vrais agriculteurs de bénéficier de ce projet.
- Mise en place des lois réglementaires empêchant le morcellement des terres.
- L'organisation du marché de gros des fruits et légumes pour mettre fin aux spéculations des commerçants intermédiaires.
- *Améliorer le savoir-faire et les conditions techniques de la production des agriculteurs par des campagnes de sensibilisation, de vulgarisation de nouvelles techniques, méthodes et moyens de production.*
- *Encourager les exportations afin d'assurer des débouchés permanentes de la production, surtout pour les dattes.*
- *Mise en place des unités de conditionnement et de transformation et des chambres froides pour assurer un lieu de stockage en cas de saturation de marché.*

Conclusion :

Un regain d'intérêt a été enregistré pour l'agriculture dans la région d'étude durant les deux dernières décennies, et on assiste à une relance qui s'exprime non seulement à travers l'extension des périmètres phoenicoles mais aussi par le développement et la mutation des systèmes de production. Ainsi, nous observons le passage de la monoculture à la polyculture, la réalisation de grands canaux d'irrigation, l'extension de la plasticulture, l'amélioration des itinéraires techniques .

Le développement de cette dynamique s'est accéléré avec l'application du PNDA (2000). Mais, ce regain d'intérêt s'explique aussi sans aucun doute par l'évolution tendancielle à la baisse des cours de la datte sur les marchés ainsi que par les menaces des maladies pesant sur le patrimoine phoenicole d'une part, et d'autre part, les conditions climatiques favorables durant les quatre saisons pour certaines zones. La dynamique de ce système est aussi le résultat du changement de stratégie des producteurs qui, pour se procurer un niveau de revenu élevé et afin de minimiser les risques liés à l'activité, préfèrent de plus en plus la combinaison de plusieurs types de productions.

Références

- (1) :**BENZIOUCHE (S)**, 2000. « Analyse de la filière datte en Algérie, étude de cas des daïras de Djamaa et Mghaer ». *Thèse de magister en Sciences Agronomiques, option Développement Rural, INA, Alger.*
- (2) :**BELLA BACI . H** : « Perspectives de l'agriculture saharienne à travers la culture du palmier dattiers. » ITDAS, janvier 1986.
- (3):**S. Bedrani, F. Chehat et S. Ababsa** : « l'agriculture algérienne en 2000. une révolution tranquille. Le PNDA » in *Prospectives agricoles n°1, 2001, p-p. 5-60 ;*
- (4):**MESSAR (E.M.)**, 1996. Le secteur phoenicicole algérien : situation et perspectives à l'horizon 2010. *In Options méditerranéennes, n°2, 1996.*
- (5):Eléments d'une stratégie de développement agricole et rural pour la décennie 2004-2013 in journal el watan du 31/03/2004 ;
- (6): **BENZIOUCHE (S)**, 2005: "Role of the national agricultural development plan in the recent change in the farming system of the oasis of Oued Righ (Algeria) » **in acte de symposium (IFSA-GLO) 31 October to 4th November 2005, Rome.**
- (7) :**PERENNES. J** : « Les structures agraires et décolonisation des oasis de l'oued righ. »Alger OPU , 1980.